

## **Séance du 18 décembre 2017**

### **Stationnement alterné**

Le Conseiller Maurice DEHU (PS) a évoqué les voiries où le stationnement est alterné tous les 15 jours. Certains riverains ne respectent pas les horaires pour changer leur véhicule de côté, causant de gros embarras de circulation. Le Bourgmestre Pierre HUART a annoncé une publication dans le bulletin communal (voir page 6 du « Gens de Nivelles » de janvier) ainsi qu'une campagne de sensibilisation sur le terrain par les Gardiens de la Paix.

### **Maison du Tourisme du Brabant wallon**

Le Conseil a marqué son accord dans le cadre de la création de cette asbl dont le siège se situera à Wavre. Elle remplira des missions d'accueil, d'information pour les touristes, de soutien aux activités touristiques, de promotion des opérateurs touristiques et d'organisation & de développement du tourisme pour son ressort territorial, à savoir les communes adhérant à cette asbl. La cotisation se monte 0,10 €/habitant/an, soit quelque 2.850 € par an. Cette décision sera soumise à la tutelle spéciale.

### **Zones de stationnement**

Sous réserve de l'autorité de tutelle, les horaires des zones de chargement et de déchargement sises Grand-Place face aux n°33-35 et à la rue des Frères Piersaux sont adaptés : le stationnement y sera interdit de 7h à 18h du lundi au vendredi et le samedi de 5h à 15h.

### **Budget communal 2018**

A l'issue de la présentation de l'Echevin des Finances Hubert BERTRAND, le Conseiller Etienne LAURENT a souligné la qualité du travail du service communal Finances ainsi que celui effectué en commission communale, offrant une vision claire de la situation aux mandataires. Pour le cdH, ce budget est cohérent par rapport à l'accord de majorité et rassurant pour une expansion mesurée et réfléchie de la Ville lors des prochaines mandatures. Pour Ecolo, Isabelle BOURLEZ s'est réjouie de la concrétisation de nombreux projets, de l'exécution du Plan Climat au niveau local et de la poursuite des initiatives déjà engagées.

Le Conseiller Louison RENAULT (PS) s'est interrogé quant au Plan d'embauche communal. Le Bourgmestre a précisé qu'il s'agissait non seulement de la création de nouveaux postes mais aussi de la revalorisation de certains contrats existants. Quant au crédit déjà engagé pour Viva for Life en 2018, ce montant prévoit la possible reconduction de l'opération comme pour les villes-hôtes précédentes. A la question de la vente de patrimoine immobilier par la Ville, l'Echevin des Travaux Philippe BOUFFIOUX a expliqué que la vente de bâtiments « inappropriés » aux activités communales a permis l'acquisition d'autres bâtiments plus fonctionnels (Académie, halls de stockage, ...).

Le Conseiller Gaëtan THIBAUT (PS) a demandé des explications quant à l'Office du Tourisme (OTN). L'Echevin de la Promotion de Nivelles Pascal RIGOT a expliqué que vu la dissolution, à son grand regret, de la Maison du Tourisme du Roman País, l'OTN verra ses missions redéfinies au regard de la création de la Maison du Tourisme BW. Un avenant au contrat de gestion de l'OTN sera soumis prochainement aux édiles et un montant est déjà crédité pour l'engagement de personnel supplémentaire professionnel du secteur. Le budget 2018 a été voté majorité contre opposition.

### **Dotations communales 2018**

La dotation au CPAS de Nivelles est fixée à 5.497.385,02 €. La dotation à la Zone de Police est fixée à 3.545.477,35 €. La dotation à la Zone de Secours BW est fixée à 1.192.904,50 €.

### **Aménagement des espaces publics au Fief de Rognon**

Les élus ont approuvé le cahier spécial des charges, le montant estimé des travaux (986.931,18 € TVAC) et le mode de passation de marché. Une subvention sera sollicitée auprès du SPW.

### **Rénovation de la rue des Canoniers**

Les élus ont approuvé le cahier spécial des charges, le montant estimé des travaux (330.662,49 € TVAC) et le mode de passation de marché. Une subvention sera sollicitée auprès du SPW.

### **Recrutement de nouvelles accueillantes**

La Conseillère Marie-Thérèse BOTTE (PS) s'est interrogée quant au recrutement lancé récemment. L'Echevine de la Petite Enfance Evelyne VANPEE a d'abord précisé l'importance de ce métier, pour lequel le Centre de la Petite Enfance multiplie les incitants. Les discussions concernant leur statut sont toujours en cours et évoluent bien au sein de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

### **Utilisation du logo « Ville de Nivelles » par les associations**

La Conseillère Marie-Thérèse BOTTE a demandé si l'utilisation de ce logo, marquant le soutien de la Ville à nombre d'activités, est bien efficiente. Le Bourgmestre a répondu que le bilan est très positif, la majorité des associations respectant cette mesure. Un contrôle pré et post-publication est par ailleurs réalisé par la Cellule Communication lorsque des visuels sont envisagés.